



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente janvier à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 23 janvier 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

### Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Monique CROS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Francis BOUTES, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

### Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Lydie COUDERC, Catherine FIS, Martine GIL, Marie LORENTE.

Messieurs Patrick BOURRAND FAVIER, Jacques DHAM, Joël RIES, Jacques ROMERO, Thierry ROQUE, Robert SOUQUE, Michel SALLES.

### Délégués suppléants

M. Alain MALRIC représentant M. Robert SOUQUE, M. Alain BUCHACA représentant M. Lydie COUDERC

Mme Emmanuelle AZEMA-CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT  
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Alain DURO  
M. Jacques ROMERO donne procuration à M. François ANGLADE  
Mme Catherine FIS donne procuration à M. Pierre-jean ROUGEOT  
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Madame Sylvie LERMET est élue secrétaire de séance.

**015 -2023 Demande de subvention renouvellement du réseau AEP et EU rue Louis Arcelin  
– Murviel les Béziers**

M. le Président fait part au Conseil Communautaire de la nécessité de renouveler les canalisations AEP et EU de la rue Louis Arcelin sur la commune de Murviel les Béziers.

En effet, le réseau d'eaux usées existant dans l'avenue Louis Arcelin est vétuste, il est en fibrociment et pourrait potentiellement contenir de l'amiante. L'objectif de ce renouvellement est d'améliorer la qualité du réseau de collecte et les écoulements en le remplaçant par une nouvelle canalisation en PVC.

Le réseau AEP est également en mauvais état (présence de fuites sur la conduite), de plus présence de plomb pour les branchements particuliers en eau potable.

Les travaux entrepris pour le réseau d'eaux usées permettront également de réhabiliter le réseau AEP en effectuant une remise aux normes en éliminant la présence de plomb sur les réseaux de branchements et en plaçant les compteurs en dehors du domaine privé.

Le montant des travaux est estimé à 342 500.00 € HT

Le Président demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à effectuer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, de l'agence de l'eau et de la DETR pour la réalisation de cette opération.

***Le Conseil de Communauté, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents***

AUTORISE le Président à demander une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental, de l'Agence de l'eau et de la DETR pour la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

